

# Formation

# Assistant de Service Social

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021 / 2022

Responsable de formation : Anne BECET

Assistante pédagogique : Sophie JAILLANT

Juin 2022

# SOMMAIRE

Préambule .....	3
I. Quelques chiffres.....	4
• Diplôme ASS 2021	
• Composition des promotions	
• Admission	
II. ECTS, formation et certification .....	6
• Mise en place des ECTS	
• Formation	
• Certification	
III. L'accueil d'une apprenante porteuse d'un handicap.....	13
• Vision par le référent de parcours	
• Témoignage de Pauline	
IV. Perspectives .....	16
V. Remerciements .....	17

# Préambule

Après deux années durant lesquelles la pédagogie et l'organisation de la formation ont nécessité des ajustements constants du fait de la situation sanitaire, ce cycle universitaire est marqué par un retour à une situation plus stable permettant de reprendre en quasi-totalité les cours en présentiel et l'accueil des apprenants en stage sans restriction.

**La mise en œuvre des ECTS** (European Credits Transfer System), qui est un système européen de transfert et d'accumulation de crédits de formation et **l'organisation pour la rentrée universitaire prochaine en journée de 7 heures**, conformément à la législation sur la formation professionnelle, a nécessité d'adapter tous les contenus de cours et les évaluations afin d'être en conformité avec les différents textes qui régissent la formation professionnelle et la cohérence de la continuité pédagogique.

C'est sur cette nouvelle organisation que se dessine la rentrée prochaine pour la promotion qui va entrer en formation.

# I. Quelques chiffres

## Les résultats du diplôme ASS de juin 2021

Cette session de certification était la première depuis la réforme des formations en travail social de niveau 6 datant d'Aout 2018.

Tous les candidats présentés ont été diplômés.

## La composition des promotions

La filière bénéficie d'un quota par la Région de 44 personnes par promotion.

Ce chiffre est actuellement insuffisant pour combler les postes à pourvoir sur les terrains professionnels et inatteignable au regard du nombre de candidats pour le métier.

Pour cette année nous présentons 36 candidats qui sont déjà pour la plupart en situation d'embauche (soit ils travaillent déjà, soit ils commenceront dès les résultats du Diplôme).

Pour la promotion suivante, 43 apprenants sont entrés et seulement 32 seront en troisième année. Cette promotion a été sélectionnée uniquement sur dossier en raison de la crise sanitaire liée au COVID. Dix arrêts ont eu lieu durant leur première année pour des erreurs d'orientation et/ou des difficultés d'apprentissage. Pour exemple : un apprenant est parti pour faire une formation de E-sport et une autre a réussi le concours d'aide-soignante.

En première année les chiffres sont presque les mêmes, 40 entrants en septembre et déjà 4 arrêts e formation tous à la demande des apprenants.

De façon globale, la composition des promotions varie très peu.

En ce qui concerne le statut, il y a  $\frac{1}{4}$  de demandeurs d'emploi pour  $\frac{3}{4}$  d'étudiants et parfois une personne salariée et/ou une personne en apprentissage.

La répartition femmes / hommes reste régulière avec 5 à 10% d'hommes dans les promotions.

La moyenne d'âge varie peu à l'entrée en formation (entre 21 et 23 ans) avec des écarts importants à l'intérieur de chaque promotion avec parfois des personnes mineures et d'autres qui ont plus de 50 ans.

Les origines géographiques des apprenants se trouvent pour plus 90% en Champagne-Ardenne, nous accueillons quelques axonais (environ 8%) et quelques personnes originaires d'autres régions de métropole ou d'outre-mer.

## Les admissions

La sélection pour l'an prochain est déjà problématique. Il y avait 72 candidats pour 44 places. A l'issue des sélections, 44 personnes ont été retenues et à ce jour seulement 31 personnes ont confirmées leur inscription.

De nouvelles sélections vont avoir lieu, après la nouvelle ouverture de parcoursup le 23 juin, mais il est peu probable d'atteindre le quota de 44.

Cette diminution des candidats qui concerne la quasi-totalité des métiers du travail social est évaluée au niveau national à 30%.

L'apprentissage est une voie nouvelle, en ce qui concerne le travail social, pour entrer en formation.

Quelques terrains se sont saisis de cette solution mais pour le moment, la grande majorité structures proposent des contrats d'apprentissage aux apprenants de troisième année ce qui ne résout en rien nos difficultés de recrutement.

Actuellement, deux apprenantes sont en situation d'apprentissage, une qui va passer le diplôme et une en première année.

L'IRTSCA dispose actuellement d'un Centre de Formation des Apprentis ce qui devrait permettre d'accroître les entrées en formation avec ce nouveau statut.

## II. ECTS, Formation et certification

### Les ECTS (European Credits Transfer System)

Ce système européen de transfert et d'accumulation de crédit de formation permet aux apprenants d'intégrer d'autres formations (de niveau supérieur comme par exemple des Masters) et de faire valoir un niveau de formation.

Le grade licence conféré par le diplôme d'ASS comme toutes les licences exige d'avoir validé 180 ECTS.

Ils se valident au nombre de 30 par semestre.

Ils sont attribués par l'octroi de notes.

### Modalités d'organisation des ECTS :

- Les ECTS sont adossés à cinq ou sept évaluations par semestre (38 au total pour les 3 années).
- Les notes obtenues sont issues de travaux de réflexion, d'élaboration de la posture professionnelle, de contrôles de connaissances, de préparations et d'entraînements aux épreuves du DE et de note de certification.
- Il y a des épreuves écrites et/ou orales, de travaux à domicile ou sur table.
- Les notes obtenues sont soit individuelles soit de groupe.
- En cas d'absence justifiée lors d'une épreuve, celle-ci pourra être reprogrammée dans le même semestre ou dans le semestre suivant.

Cette modalité a été très développée en cette année universitaire du fait du Covid, une dizaine d'apprenants ont bénéficié de ces nouvelles programmations pour un ou plusieurs travaux.

- Les ECTS sont compensables par DC par semestre.
- Pour les épreuves de certification donnant lieu à l'attribution d'ECTS, il est systématiquement proposé un rattrapage.

A l'issue de chaque semestre une commission pédagogique valide les ECTS acquis pour chaque apprenant.

Une première commission pédagogique s'est tenue début février pour valider les ECTS des apprenants.

Cette instance se tiendra de nouveau début juillet toujours pour valider des ECTS mais également pour statuer sur les passages en année supérieure, les redoublements, les suspension et arrêts de formation.

Ces ECTS sont en lien direct avec la formation théorique et la formation pratique.

## La formation théorique, pratique et à l'international

### La formation théorique.

Le volume horaire d'heures d'enseignement théorique est de 1740 heures.

Le référentiel de formation est distribué en 4 domaines de compétences (appelés DC) et chacun d'eux en deux blocs de compétences :

- **DC 1. Intervention professionnelle en travail social (650 heures)**
  - Bloc 1. Intervention sociale individuelle
  - Bloc 2. Intervention sociale collective
  
- **DC 2. Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures)**
  - Bloc 3. Diagnostic social territorial
  - Bloc 4. Analyse de l'environnement social, familial et territorial
  
- **DC 3. Communication professionnelle en travail social (248 heures)**
  - Bloc 5. Expression et communication écrite et orale
  - Bloc 6. Communication professionnelle en travail social
  
- **DC 4. Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures).**
  - Bloc 7. Connaissance et analyse des contextes institutionnels
  - Bloc 8. Mobilisation des acteurs et des partenaires

Les ECTS sont pareillement distribué en domaine de compétence et en bloc de compétence.

La formation théorique s'est déroulée en présentiel pour plus de 90% des cours à la grande satisfaction des apprenants. Actuellement au regard des coûts engendrés par le transport, ces derniers demandent la réintroduction de contenus délivrés en distanciel.

Une réflexion devra être menée sur ce thème en fonction de l'évolution de la situation.

Afin d'être en conformité avec les textes régissant la formation professionnelle, l'organisation des journées est passée de 6 heures à 7 heures par jour.

Ces modalités seront applicables uniquement pour les nouveaux entrants.

## La formation pratique

La formation pratique d'une durée totale de 52 semaines (1820 heures) se déroule sous la forme suivante :

- Séquence de découverte : 8 semaines (première année) ;
- Séquence d'immersion : 16 semaines : (8 semaines en première année et 8 en deuxième année) ;
- Séquence de territoire : 8 semaines (deuxième année) ;
- Séquence de professionnalisation : 20 semaines (fin de deuxième année et troisième année).

Pour l'année scolaire 2021/2022 la répartition géographique des stages des apprenants (hors séquence territoire) est la suivante :

Département	Nombre d'apprenants
Aisne	7
Ardennes	17
Aube	5
Haute Marne	3
Marne	80
Moselle	1
Bas Rhin	1

L'inégale répartition des lieux de stage est liée à une demande quasi exclusive des apprenants d'aller en stage à Reims ou à Chalons en Champagne et Epernay. Une partie d'entre eux fait valoir une organisation personnelle incompatible avec un stage à distance, une autre partie évoque des impossibilités financières.

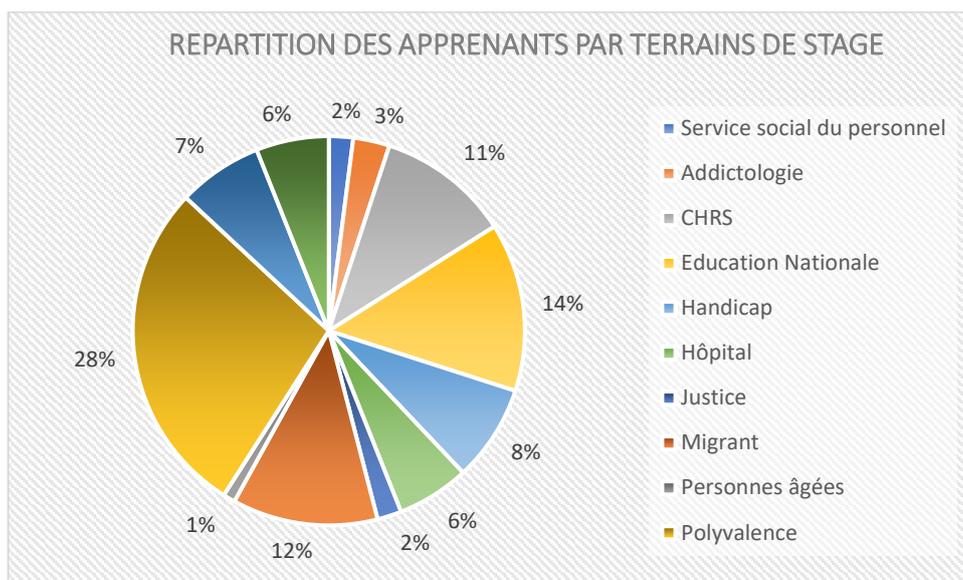
Cette réalité provoque parfois des difficultés relationnelles à l'intérieur des promotions et un état de stress très important durant les semaines précédant les stages rendant parfois l'implication en formation théorique plus aléatoire.

Au-delà des territoires, les apprenants se répartissent sur les sites qualifiants en fonction de leur choix et également des possibilités d'accueil.

La répartition des apprenants par type de terrain évolue peu d'année en année. Toutefois il est à noter une augmentation d'accueil de stagiaires dans des services d'accompagnement de personnes migrantes, mineures ou majeures.

La polyvalence de secteur reste le lieu de stage le plus investi. C'est cette forme de travail social qui compte et de loin le plus d'ASS en exercice et de plus, c'est une forte demande des apprenants.

La répartition par type de site qualifiant se présente ainsi :



Plusieurs épreuves de certification sont étroitement liées aux séquences de formation sur les sites qualifiants :

- séquences immersion et professionnalisation pour les blocs 1,2 (DC1) et 8(DC4).
- séquence territoire pour les blocs 3(DC2) et 5(DC3).

C'est dans ce cadre que les ASS2 ont réalisé une période de formation pratique de territoire d'une durée de 8 semaines.

Les apprenants ont effectué cette période de formation pratique par groupe de 5 ou 6.

Les groupes ont été accueillis dans les structures de différents territoires :

- Maison commune du Chemin vert, Reims
- CCAS de Fismes
- Maison de quartier, Chalons en Champagne
- Maison de quartier La Houillère, Charleville -Mézière
- CCAS de Bezannes
- IRTSCA- URCA , Reims
- Maison de quartier Saint Remi, Reims

Ce stage en dehors de champ du travail social habituel permet aux apprenants d'élargir leurs connaissances et de rencontrer des interlocuteurs nouveaux : des chefs de projets, des élus, des directeurs d'établissement. Les interlocuteurs de terrain sollicités ainsi que les apprenants se sont montrés très positifs à l'issue de cette séquence.

## La formation à l'international

La formation pratique ainsi que la formation théorique s'enrichissent pour les apprenants de la filière ASS par la participation aux activités du pôle international.

### Mobilité

Des séquences de formation sur site ont été identifiées :

- 8 semaines en fin de 1ère année (mai-juin) et/ou 8 semaines en début de 2ème année (septembre-novembre)
- 8 semaines en février-avril de la 2ème année.

Les apprenants ayant un projet à l'international doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire dès la rentrée universitaire. En 2021, 2 étudiantes ont fait ce choix et se sont engagées dans les temps de travail qui se poursuivront jusqu'à la fin de leur 2ème année de formation pour celles qui mèneront leur projet jusqu'à son terme.

Au cours de l'année 2021, 2 étudiantes entrées en formation en 2020 et 1 entrée en formation en 2021 ont réalisé un stage à l'international :

- Une apprenante ASS1 a réalisé un stage de 2 mois (novembre à janvier) dans une structure d'accompagnement pour personnes sourdes à Liège en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO),
- Une apprenante ASS2 a réalisé un stage de 2 mois (septembre à novembre) dans un centre d'hébergement et d'insertion à Liège, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO),
- Une apprenante ASS2 a réalisé un stage de 2 mois (septembre à novembre) dans un foyer pour femmes victimes de violences à Charleroi, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Condorcet.

## Module de formation travail social à l'international

Cette année universitaire a vu la mise en place d'un module intitulé : TRAVAIL SOCIAL A L'INTERNATIONAL pour la promotion de troisième année.

De plus, tous les apprenants sont invités à participer aux différentes actions de formation proposées par le pôle international qui sont toutes présentées dans le rapport d'activités de ce pôle.

## La certification

Le diplôme d'état d'Assistant de Service Social comporte 8 épreuves dont 7 relèvent du centre de formation. Seule l'épreuve du mémoire est organisée par la DREETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Ce nouveau service de l'Etat est en charge (entre autres) d'une partie des diplômes du travail social dont celui des ASS.

### Organisation des épreuves de certification du Diplôme d'Etat ASS par semestre :

Semestre	Epreuve de certification
Semestre 4	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation d'une intervention sociale collective (DC1)</li><li>• Présentation d'un diagnostic social territorial (collectif) (DC2)</li><li>• Elaboration d'une communication professionnelle (DC3)</li></ul>
Semestre 5	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etude de situation (DC3)</li><li>• Contrôle de connaissances sur les politiques sociales (DC4)</li></ul>
Semestre 6	<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse d'une situation partenariale (DC4)</li><li>• Mémoire de pratique professionnelle (DC2)</li><li>• Présentation d'une intervention sociale individuelle (DC1)</li></ul>

**Pour la session 2022**, les candidats présentés sont ceux qui ont subi les conséquences les plus importantes liées aux conditions sanitaires. En effet, ils sont entrés en formation en septembre 2019 et après un semestre sans difficulté particulière, la suite de leur formation s'est produite durant un an et demi de mode dégradé.

Ils ont vu leur formation théorique dispensée pour environ 50% en distanciel. De plus, leur cursus a été amputé de 8 semaines de formation pratique.

Certains d'entre eux ont effectué tout ou partie du stage « immersion » en distanciel.

Ils attendent les résultats du diplôme avec une impatience particulière.

De plus, ils craignent que ces conditions de formation dévalorisent leur diplôme.

L'épreuve du mémoire bien qu'organisée par la DREETS (Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) aura lieu de nouveau pour les candidats de l'IRTSCA dans les locaux de l'IRTS à Reims.

A ce jour, l'IRTSCA présente 36 candidats pour le diplôme.

Pour la première fois une candidate bénéficie du statut d'apprenti.

**RESULTATS LE 30 JUIN !**

### III. L'accueil d'une apprenante déficiente auditive

Pauline POIDEVIN est la première apprenante sourde accueillie dans la filière ASS et plus largement à l'IRTS.

Après une première étape de formation à l'IRTS CA, dans le dispositif OASIS (Orientation, Accompagnement Secteur Intervention Sociale), destiné aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et souhaitant accéder aux métiers du social, l'apprenante est entrée à l'IRTS en septembre 2021, dans une promo de 40 apprenants.

Elle est assistée par l'URAPEDA (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs), pour la majorité des cours. Cet organisme agit : *« en faveur de l'intégration des personnes sourdes et malentendantes, de l'école à l'emploi, et leurs proposons des prestations d'aide à la communication (interprètes, interfaces, codeurs) et un accompagnement dans l'ensemble de leur vie quotidienne et professionnelle. »*

Les interfaces de l'URAPEDA sont donc en cours avec l'apprenante pour la traduction des cours présentés. La présence de ces interprètes est également nécessaire en atelier, et travail de groupe par exemple.

L'accompagnement de cette apprenante s'est mis en place en lien avec Madame Gaëlle LOUIS, référente handicap de l'IRTS CA.

Les premiers mois se déroulent avec l'obligation du port de masque, et nous oblige à mettre en œuvre des moyens différents pour permettre à l'apprenante l'accès aux cours diffusés (Masques inclusifs, respect des distances, et paroi plexi glace pour favoriser le dialogue en individuel dès que possible). L'apprenante lit sur les lèvres. Un premier bilan est réalisé, le retour de Pauline POIDEVIN est positif, et permet de répondre à ses questions. Le partage d'expérience et d'expertise permet notamment l'ajustement de matériel comme le micro adaptable sur l'ordinateur de Pauline.

Son intégration n'a pas posé de problème, ni du côté de l'apprenante, ni du côté de la promotion. J'ai pu voir, et de façon régulière des propositions diverses de la part des uns et des autres. Pauline POIDEVIN a toujours été sensible à ces élans de solidarité. Elle peut compter plus particulièrement sur une autre apprenante qui lui transmet la copie de tous les cours. L'apprenante évoque une fatigue importante du fait de suivre durant 6 heures l'enseignement en langue des signes et de relire tous les cours.

En novembre 2021, Madame POIDEVIN essuie plusieurs réponses négatives pour l'entrée en stage « DECOUVERTE ». Mobilisée et déterminée dans son projet de formation, l'apprenante n'hésite pas à se projeter en stage à l'étranger et le réalise « en mobilité » à Liège en Belgique. Elle se donne ainsi les moyens de poursuivre sa formation et d'ouvrir celle-ci sur une double découverte. Elle réalise son stage dans un service d'accompagnement et d'orientation pour personnes atteintes de surdit .

Le bilan de stage adress     l'IRTS CA, pour cette p riode « DECOUVERTE » est tout   fait positif et permet   Pauline de confirmer son projet professionnel.

En avril elle a, de nouveau, subi des refus   ses demandes de stage, en partie, du fait de son impossibilit  d'utiliser le t l phone. Elle est actuellement en stage au CHU.

A ce jour Pauline se montre tr s satisfaite de son parcours   l'IRTS.

Il nous reste   adapter les  preuves de certification particuli rement en ce qui concerne les oraux.

A la demande de l' quipe qui accompagne Pauline, l'URAPEDA est intervenue afin de pr senter la structure et les enjeux li s   la surdit .

Cet accueil a permis   tous les apprenants de la promotion d'appr hender les difficult s que peu pr senter la surdit  et plus largement le handicap.

Ce bilan est r alis  par Sophie Skouratko, la r f rente de formation de Pauline.

Pauline livre  galement son t moignage :

*Je me pr sente Pauline Poidevin,  tudiante en premi re ann e d'Assistante de Service Social.*

*Je suis une personne sourde et appareill e.*

*Depuis mon entr e en formation, l' quipe de l'IRTS a toujours  t  bienveillante et fait le n cessaire pour que je sois bien int gr e au sein de la promotion.*

*Une r union par semestre est organis e afin de discuter sur les bilans et de mettre en place des solutions pour l'adaptation   mes besoins.*

*Une  quipe d'interfaces intervient pour me traduire les cours en langue des signes et parfois sur le terrain de stage lorsque j'en ai besoin.*

*L'IRTS a fourni du mat riel adapt  : des masques inclusifs et un micro reli    mon ordinateur destin    l'intervenant.*

*Les formateurs s'assurent toujours aupr s de moi et de l'interface pour v rifier que je comprends bien les cours.*

*Les  tudiantes de ma promotion ont  t  sensibilis es concernant la surdit . Une  tudiante m'envoie par ailleurs des prises de notes de chaque cours. Lors d'un groupe de travail, il y a toujours un minimum d'efforts d'adaptation.*

*Je recommande aux futurs étudiants qui seront dans la même situation que moi de candidater sans hésitation à l'IRTS ! Une belle attention portée sur les étudiants en situation de handicap.*

Cet accueil a permis à tous les apprenants de la promotion d'appréhender les difficultés que peut présenter la surdité et de façon plus globale le handicap.

A ce jour, il nous reste à adapter les épreuves de certification particulièrement en ce qui concerne l'oral.

## IV. Perspectives

A ce jour pour la filière ASS les perspectives se présentent sous 2 axes :

- Poursuivre l'organisation de la formation en bloc de compétences afin de pouvoir les proposer à des professionnels qui souhaitent une évolution de leur professionnalisation ou bien en reprise de formation suite à une VAE partielle.
- Poursuivre et développer l'accueil d'apprenants sous le statut d'apprentissage afin de pouvoir à terme former une promotion et proposer un calendrier d'alternance en lien avec ce statut qui permet aux apprenants de bénéficier d'un revenu durant leur formation et aux employeurs de recruter plus facilement des professionnels.

## V. Remerciements

Je tiens à remercier les référents de parcours pour leur implication dans l'accompagnement des apprenants particulièrement à l'approche des épreuves finales de certification, Damien AMIOT, Virginie COEZ, Sophie SKOURATKO et également les référents « mémoire » pour cette promotion encore marquée par la COVID-19, Damien AMIOT, Pierrick GIRARD, Malik GUILLON et Sophie SKOURATKO. Je remercie également Sophie JAILLANT, assistante pédagogique, pour sa disponibilité sans faille envers les apprenants et sa rigueur dans la gestion des épreuves de certification.